

Demande d'accès à l'information

14 février 2020

1. *Savoir si le président-directeur général touche toujours, en date d'aujourd'hui, l'allocation de séjour.*

Réponse : Oui, conformément au décret 47-2015.

2. *Le lieu habituel de travail du président-directeur général.*

Réponse : Le lieu de travail habituel est d'abord au siège social, à Québec, conformément au décret 47-2015. Toutefois, en raison de ses fonctions, le président-directeur général doit impérativement être présent de façon régulière et quasi hebdomadaire au bureau de Montréal, considérant qu'environ 60% des équipes de l'INESSS s'y trouvent.

3. *La ville de résidence principale du président-directeur général.*

Réponse : Région administrative de la Montérégie.

4. *La compilation détaillée des montants remboursés au président-directeur général, ainsi qu'à son entourage immédiat en déplacement, pour chaque année depuis son entrée en poste.*

FRAIS DE DÉPLACEMENT REMBOURSÉS SUR COMPTES DE DÉPENSES

BOILEAU, LUC	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 au 22-02-2020
Kilométrage	0,00 \$	15 375,80 \$	8 373,31 \$	8 589,40 \$	7 616,90 \$	9 109,80 \$
Hébergement	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	1 232,05 \$
Repas	17,00 \$	693,88 \$	765,55 \$	1 186,43 \$	2 216,72 \$	2 033,53 \$
Stationnement	0,00 \$	2 241,55 \$	1 676,44 \$	2 000,77 \$	1 543,35 \$	1 833,82 \$
Taxi	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	9,61 \$	455,89 \$
Frais de déplacement divers	0,00 \$	235,54 \$	1 411,21 \$	2 394,63 \$	-83,82 \$	283,47 \$
Total général	17,00 \$	18 546,77 \$	12 226,51 \$	14 171,23 \$	11 302,76 \$	14 948,56 \$